



REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE

Département de l'instruction publique, de la culture et du sport

Enseignement primaire

Etablissement scolaire du Mandement

Ecoles de Dardagny - La Plaine – Russin - Satigny Mairie et Satigny Village

Procès-verbal de la séance du Conseil d'Etablissement de Satigny

Jeudi 10 février 2011 de 18h00 à 19h30

Salle du conseil de l'école de Satigny-Village

Présents :

Directeur : Yves Corbat
Secrétaire : Madlen Liaudet
Enseignants : Noémie Moggio
Bourrat Rémy
Audrey Mercier
Carlos Ballesteros
Commune : M. Poget, Conseiller administratif
Responsable des
bâtiments scolaires : Luc Piller
Représentantes des
parents : Véronique Leuenberger
Dominique Moser
Catherine Schwager
Isabella Siddiqi
GIAP : Leila Gonzalez

Excusés :

Enseignants : Marie-Françoise Bischoff-Gagnière
GIAP : Alexandra Keller, invitée permanente

Ordre du jour

1. Bienvenue, accueil

M. Corbat souhaite la bienvenue à chacun et déclare cette séance ouverte.

Le PV ne sera plus relu et approuvé en début de séance puisque les outils informatiques permettent de le faire avaliser par ce biais.

1.1. Nomination directrice générale

M. Corbat annonce la nomination de la nouvelle directrice générale, Mme Paula Marchesini qui succède à Mme Danièle Jeanrenaud Dokic.

Précédemment Mme Marchesini occupait un poste à responsabilité au service des ressources humaines du DIP.

Mme Marchesini dans le cadre de la prise en charge de sa nouvelle fonction, souhaite participer à différentes séances notamment le conseil d'établissement. M. Corbat propose aux représentants du CE d'inviter Mme Marchesini à assister à un prochain CE. Les représentants sont favorables à une telle proposition.

2. Bilan organisation des classes et perspective 2011-2012

2.1 Inscriptions 4 et 5 mars 2011

M. Corbat se réjouit de pouvoir compter sur la présence du GIAP et de l'APE lors de ces inscriptions.

D'ores et déjà il faudra tenir compte de quelques nouveautés qui seront effectives le 30 août 2011, énoncées au point 2.2.

Mme Gonzalez informe que les inscriptions pour le parascolaire auront lieu le mercredi 18 mai 2011 de 9h00 à 13h00 et de 17h00 à 19h00 à Satigny Village.

L'avis pour les inscriptions au GIAP sera transmis aux parents des nouveaux élèves par le biais du courrier envoyé par l'établissement. Un exemplaire au format A3 sera également affiché à l'entrée du bâtiment scolaire.

2.2 Introduction école obligatoire et implémentation du programme d'enseignement romand

L'école deviendra obligatoire dès 4 ans révolus, soit pour la prochaine rentrée pour les enfants nés jusqu'au 31.7.2007. Une dérogation pourra être demandée pour un enfant né en août 2007.

Aucune dérogation ne sera accordée pour des enfants nés en septembre 2007. Les familles sont maintenant informées et ont eu le loisir de s'organiser en conséquence.

La gradation des années changera et sera divisée en 3 cycles, à savoir :

Le premier cycle s'intitule cycle élémentaire et ira de la 1P à la 4P (anciennement 1E à 2P)

Le deuxième cycle s'intitule cycle moyen et ira de la 5P à la 8P (anciennement 3P à 6P)

Le troisième cycle s'intitule cycle d'orientation et ira de 9CO à 11CO (anciennement 7^{ème} à 9^{ème} CO)

Il n'y aura plus de mi-temps pour les enfants de 2P contrairement aux 1P qui continueront à bénéficier d'un mi-temps mais uniquement le matin. Le temps scolaire pour les 1P pourra être augmenté après les premières vacances scolaires et ainsi de suite.

L'accueil ne changera pas pour les 1P contrairement aux degrés 2 et 3P qui pourraient être au bénéfice d'un changement qui se traduirait par la suppression du temps d'accueil.

L'entrée en force de l'école obligatoire et du nouveau plan d'étude romand nécessitent une mise en place organisationnelle qui se fera progressivement et concernera dès août 2011 la 1P; 2P et 5P.

M. Corbat souligne qu'il s'agit d'une harmonisation et non d'une uniformisation.

En ce qui concerne la rentrée prochaine, M. Corbat annonce que pour l'établissement du Mandement il y aura 56 élèves qui seront partis et environ 42 nouveaux élèves.

Il informe que lui et ses collaborateurs mettront tout en oeuvre pour favoriser une organisation des classes qui préservera l'intérêt de l'élève. L'objectif à atteindre est de conserver 18 classes avec une moyenne de 20 élèves par classe. Une telle organisation nécessitera des changements importants notamment la mise en place de plusieurs classes à doubles degrés.

M. Piller demande quand aura lieu l'application du nouvel horaire. M. Corbat informe que pour le moment ceci est toujours à l'étude avec la volonté de mettre en place le nouvel horaire à la rentrée 2012. Actuellement la modalité horaire de l'apport de 4 heures scolaires supplémentaires n'a pas encore été arrêtée.

3. Dossiers en cours

3.1 Travaux de réfection des préaux

M. Poget confirme que le préau côté Salève sera changé durant l'été 2011. De plus il semblerait que le 2^{ème} préau sera également changé dans un prochain temps, des demandes d'offre ont déjà été émises. L'ensemble des membres du CE se félicite de l'avancement de ce dossier. Les représentants des parents et des enseignants se réjouissent de l'impact positif en lien avec le bien-être des élèves qu'aura cette nouvelle disposition.

Les représentantes des parents demandent à M. Poget s'il est possible de sensibiliser les ouvriers de la dangerosité des machines et des outils vu la proximité des enfants. Elles signalent ainsi que les enseignants ont vu traîner des outils dangereux et ce sans surveillance. Les ouvriers traversent la cour avec des planches ou autres objets contendants durant la récréation ce qui peut être dangereux. M. Poget interviendra auprès des entreprises en vue de les sensibiliser.

Le nouveau parking pour les enseignants sera bientôt finalisé. M. Poget annonce 15 places disponibles au prix de Frs 50.—par mois, télécommande incluse. La télécommande sera remise contre la clé du précédent système. La location entrera en vigueur dès la prochaine rentrée scolaire.

M. Corbat se propose de centraliser les démarches auprès des enseignants et de relayer auprès de la Mairie.

M. Poget rappelle que le parking actuel deviendra zone 3 heures.

En ce qui concerne l'école de Satigny Mairie, l'aménagement du nouveau parking ne sera pas prévu avant 3 ou 4 ans. Il y aura également des aménagements du préau qui tiendront compte de la volonté d'offrir plus d'espace couvert.

3.2 Installation du panneau d'affichage

M. Poget confirme que ce panneau d'affichage sera installé prochainement à l'extérieur sous le couvert.

M. Corbat profite de l'occasion et annonce qu'il travaille actuellement sur un texte qui sera par ailleurs affiché sur ce panneau et qui rappellera aux parents et à toute personne, que l'accès aux bâtiments n'est pas admis, sauf cas de force majeure.

3.3 Aménagement bibliothèque (salle multimédia) école de Satigny Mairie

Les autorités ont été réceptives à la demande des enseignants au souhait d'avoir une salle multimédia. En effet la bibliothèque actuelle ne permet pas une utilisation dans ce sens et c'est pourquoi il faut y faire des aménagements

Les représentantes des parents annoncent l'arrivée de nouveaux livres et BD qui seront disponibles d'ici cet été.

3.4 Site web établissement du Mandement

M. Corbat s'est inspiré du site de l'APE et a entrepris de mettre sur pied un site pour l'établissement scolaire. Les quelques erreurs qui ont été relevées par les membres du CE ont été corrigées. Le site est en voie d'être finalisé et devrait être fonctionnel d'ici l'été.

Afin d'être plus transparent quant au CE, il y figurera non seulement les ordres du jour et le PV mais également la photo des membres et leur nom.

Les représentantes des parents suggèrent d'y faire également figurer le lien de l'APE.

3.5 Fêtes des écoles 2010-2011

Il a été décidé de reconduire le groupe de travail pour la mise en place de l'organisation de la fête des écoles 2010-2011. Des premières remarques ont permis de mettre en évidence la satisfaction des participants quant au déroulement de la fête des écoles 2009-2010.

Un bilan détaillé sera effectué lors de la première séance de travail qui reste à être agendée.

Les membres du CE soulignent qu'il sera judicieux de réfléchir à une meilleure organisation de la remise des prix aux classes afin d'éviter certaines moqueries et d'inciter les élèves à faire preuve de respect envers autrui. Un tel travail doit s'effectuer à plusieurs niveaux et plusieurs endroits, avec pour objectif l'amélioration du climat scolaire.

Une des pistes à suivre serait de ne plus appeler nominativement les élèves lorsque ceux-ci viennent retirer leur prix. Toute autre proposition sera favorablement accueillie, cela d'autant plus que les avis sont partagés.

3.6 Exercice d'évacuation d'incendie des écoles

M. Corbat informe que les écoles qui ont plus de 5 classes doivent avoir un plan d'évacuation en cas d'incendie et des consignes très précises pour chaque classe.

En ce qui concerne l'école de Satigny Village, le plan d'évacuation sera encore fait cette année. Il faudra alors procéder à un exercice d'évacuation et faire valider le plan par un inspecteur du feu.

M. Corbat demande aux enseignants de l'école de Satigny Mairie de bien vouloir mettre par écrit leur procédure d'évacuation afin d'en faire également un plan qui pourra être avalisé.

4. Rencontre avec M. Charles Beer le 3 mars 2001

Dans le cadre des CE, M. Charles Beer tiendra une séance au centre administratif de Geisendorf qui a pour objectif de faire le bilan sur le fonctionnement des conseils d'établissement.

5. Divers

5.1 Semaine sans écran et Robin des Watts

La semaine sans écran aura lieu du 11 au 15 avril 2011 et l'occasion sera saisie pour faire une animation par les élèves de 6^{ème} qui aura pour objectif de mettre en évidence la réalisation des économies d'énergie faites dans le cadre du programme Robin des Watts.

La séance est levée à 19h30 et le directeur convie les membres à une verrée.

Le prochain CE au lieu le jeudi 26 mai 2011